



**Syndicat Unitaire des Personnels  
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

**Ville de Paris, CASVP, EPPM, Crédit municipal, Paris-Habitat, Caisses des écoles, SAEMES  
Assemblée générale des 26 et 27 juin 2023**

## **Rapport d'activité**

### **Depuis 2019 de grands rendez-vous de mobilisation**

Le dernier congrès du syndicat a eu lieu il y a 3 ans et demi, en octobre 2019.

L'année 2019 avait été celle d'une mobilisation intersyndicale rassemblant tous les syndicats de la Ville contre la loi de transformation de la fonction publique alors en cours d'adoption...

Au lendemain du congrès, de décembre 2019 à la mi-mars 2020, c'était la mobilisation contre la réforme des retraites portée là-aussi par une intersyndicale SUPAP-FSU, US CGT, FO, UCP.

Cette mobilisation a été l'occasion d'une dynamique militante pas vue depuis longtemps (AGs parfois conséquentes, tournées de services, cortèges animés, actions...).

L'organisation de la mobilisation a relevé d'un travail commun entre l'intersyndicale et un réseau de collègues syndiqué.es/non syndiqué.es très mobilisé.es.

Décidée par l'intersyndicale, une caisse de grève a été mise en place pour tous.tes. Cette expérience a convaincu le conseil syndical de mettre en place par la suite une caisse de grève pour les adhérent.es de notre syndicat, alimentée sur la base de 1 euro par mois par adhérent.e par cotisation versée.

Cette séquence a aussi été celle de l'approfondissement de la crise des syndicats CGT de la Ville de Paris, une partie refusant tout travail unitaire, l'autre (US CGT) étant pleinement investie dans l'intersyndicale (et cette dernière se voyant retirée toutes ses libertés syndicales en pleine mobilisation).

Ce mouvement a permis la rencontre et la construction de rapports militants de confiance entre militant.es SUPAP-FSU et celles.ceux de cette CGT unitaire.

Après une manifestation du 8 mars massive et inscrite dans le mouvement retraites, la crise sanitaire et le confinement de mars 2020 ont brutalement interrompu cette mobilisation mais aussi le projet de réforme (le pouvoir venait d'utiliser le 49-3, le débat parlementaire devait se poursuivre, la mobilisation aussi).

La crise sanitaire a été un défi redoutable pour le syndicalisme et sa capacité à continuer à défendre les personnels et leurs droits à l'heure des confinements, de l'atomisation des équipes syndicales, des réunions d'instance en distanciel, etc...

Les équipes ont progressivement su s'adapter, renouer des liens.

Les représentant.es du SUPAP-FSU ont défendu au sein des CHSCT des mesures de protection de la santé des personnels (EPI, ASA...).

Une des conséquences de la crise sanitaire a été l'extension obligée puis encouragée du télétravail. Le SUPAP-FSU n'a pas signé l'accord cadre Ville de Paris de juin 2021 insuffisamment protecteur de nos collègues (prévention des TMS, des RPS, prime) et lourd de dangers (flexibilité et hausse du temps de travail, inégalités femmes hommes).

A l'approche de l'été 2020, le réveil social était déjà là avec notamment le combat des personnels soignants et au-delà des 1er.es de cordée (qui a donné lieu à l'obtention de la prime Ségur mais pas pour tous les personnels qui auraient dû légitimement y avoir droit), les luttes de sans-papiers, les manifestations contre les violences policières racistes.

2021 a été l'année de l'intégration de camarades ex CGT défendant un syndicalisme combatif, unitaire, démocratique.

Des sections se sont vues renforcées de l'expérience de ces camarades, de nouvelles sections ont vu le jour. Cette arrivée a prolongé une dynamique de construction et de renforcement du SUPAP-FSU dans un contexte où pourtant le syndicalisme reste profondément en crise (logiques corporatistes/clientélistes au détriment de luttes communes et des intérêts d'autres personnels, des syndicats qui accompagnent les reculs plutôt que de les combattre, absence de démocratie interne et des dirigeants syndicaux qui font carrière...).

La crise du syndicalisme continue à alimenter l'arrivée au SUPAP-FSU de militant.es / adhérent.es d'autres syndicats qu'il s'agit de bien accueillir sur la base de nos valeurs et orientations (valeurs progressistes, combativité, unité, travail collectif et démocratie).

En 2021 dans le cadre d'une intersyndicale (mais pas avec tous les syndicats, certains préférant mobiliser de leur côté ou ne pas mobiliser du tout : CGT et CFDT) s'est constituée contre l'augmentation du temps de travail des personnels par la Ville en application de la loi de transformation de la Fonction Publique.

Le Conseil syndical et les sections ont porté des revendications visant à compenser intégralement le passage aux 1607 heures en particulier par la hausse du volume horaire de chaque sujétion existante, leur cumul possible et la création de nouvelles sujétions.

Il a été difficile de mobiliser largement les personnels de la Ville contre ce recul majeur (perte de jours de congés) : taux de grévistes limités et participation faible aux manifestations.

La Ville n'a concédé que des aménagements (possibilité de générer plus de JRTT en travaillant plus, jours de fractionnement) ne remettant pas en cause la logique de la réforme : nous faire travailler plus. Le nouveau règlement temps de travail a aussi été l'occasion pour notre employeur d'étendre le contrôle des agent.es via le compteur Chronotime.

Le 1er semestre 2023 a été celui du mouvement retraites

Ce mouvement a été exceptionnel par sa durée, l'ampleur des manifs, la combativité/la détermination, et l'ouverture d'une grave crise politique d'un pouvoir antisocial et d'un régime autoritaire.

Ce mouvement a aussi été confronté à des limites : difficultés à faire venir les collègues dans les AGs, une intersyndicale faible dont les initiatives ont largement reposé sur quelques militant.es du SUPAP, pas d'accord pour monter une caisse de grève, et du côté de notre syndicat de grandes difficultés à créer une dynamique militante collective (discuter, se donner des objectifs) et un investissement très inégal des sections.

D'ores et déjà, il convient de tirer quelques bilans

- une présence indispensable sur le terrain lors de grands mouvements sociaux (tournées, ou RIS/AG décentralisées ou sur les sites de travail, rien ne remplace les discussions avec nos collègues
- la nécessité de réunir les adhérent.es de nos sections (faire de la mobilisation un enjeu, informer/former, sonder les interrogations, les doutes...)
- la nécessité de proposer une activité aux collègues qui viennent aux AGs (confection de banderoles/pancartes, de slogans, tournées, actions..)
- discuter de l'articulation entre une intersyndicale et la volonté de collègues de prendre part à l'organisation de la mobilisation

## **Mobilisations sectorielles et locales**

### **Notre syndicat a été présent et actif dans plusieurs mobilisations nationales**

Le SUPAP-FSU a aussi été partie prenante de :

- la mobilisation des travailleurs sociaux et médicaux sociaux qui ont notamment permis l'extension du Ségur de la santé et le passage des auxiliaires de puériculture en catégorie B.
- des mobilisations de la Petite enfance avec le collectif unitaire « Pas de bébés à la consigne » qui ont contribué à des reculs partiels du gouvernement.

### **Il a été actif pour essayer d'obtenir des avancées locales**

Suite à la mobilisation contre l'augmentation du temps de travail à la Ville de Paris nous avons obtenu un plan de déprécarisation en 2022, encore très insuffisant mais permettant la création de centaines de postes de titulaires et de centaines de postes de contractuel.les principalement à la DASCO (AAAS, gardien.nes, professeur.es du SCAP) et la DAC.

En 2022 le SUPAP-FSU a initié une lutte des UGD (AGs, rédaction de plates-formes intersyndicales, rassemblements...) contre leur souffrance au travail, pour des tâches allégées, un renforcement des effectifs, une amélioration de leur régime indemnitaire et le passage en catégorie B. Sur la base de leur souhait et avec le souci que la lutte reste organisée par les UGD, le combat a par la suite été organisé dans le cadre d'une intersyndicale. Un combat qui reste à mener alors que la Ville reste sourde à leurs revendications.

DLH :

- Passage en catégorie B des conseiller.es logement ;
- Obtention d'une prime Ségur pour ces collègues

DASCO :

- Un rattrapage rétroactif de 1 000 euros en moyenne pour 1 236 animateurs-trices contractuel.les ;
- Accès à la catégorie A pour les responsables d'action éducative des CASPE

DPMP :

- Obtention de la prime de contrainte de cycle aux AAS de la DPMP

DILT :

-Versement de la prime de contraintes matinale aux agents de nettoyage qui ne pouvaient en bénéficier avant de devenir adjoints techniques

PARIS HABITAT :

- Obtention de la retraite surcomplémentaire pour les gardiens de PARIS HABITAT

*Chaque section est invitée à mentionner / rédiger quelques lignes sur les combats menés dans son secteur :*

ASE, DEVE, DJS, DSP, DVD, DAC, CAS-VP, DDCT, DFPE, DPE,...

## **Élections professionnelles de décembre 2022**

En 2022 le SUPAP-FSU s'est mis mouvement pour les élections professionnelles.

Le guide des droits et des carrières a été actualisé par une équipe de camarades et tiré à 50 000 exemplaires, et son édition spéciale DASCO actualisée, tirée à 15 000 exemplaires.

Nos communications écrites régulières et l'activité de notre blog internet ont également participé à la visibilité de notre syndicat.

Une AG de rentrée ouverte à tous.tes les adhérent.es a permis d'informer largement sur les enjeux et le déroulé des élections de décembre.

Si des sections ont organisé des tournées de services régulières, d'autres ont eu plus de difficultés à le faire. Et il n'a pas été possible de réaliser des tournées communes.

Ces élections professionnelles ont montré une forte progression du SUPAP-FSU.

Au niveau central, le SUPAP-FSU a gagné 1000 voix (la CGT en a perdu autant) et est devenu la 3<sup>e</sup> force syndicale de la Ville proche de la 2<sup>e</sup> (l'UNSA).

Nous sommes présent.es dans l'ensemble des instances individuelles, Commissions Administratives Paritaires (1 siège sur 8 en catégorie C, 2 sur 8 en catégorie B, 1 sur 8 en catégorie A) et Commission Consultative Paritaire (la CAP des contractuel.les) avec 2 sièges sur 8.

Nous sommes également présents au CSAP et désormais dans les conseils d'administration de l'AGOSPAP et de l'ASPP.

Dans de nombreuses directions le SUPAP a confirmé sa forte implantation dans les CST : DAC (42% et 6 sièges), DASCO (29% et 5 sièges), DDCT (28% et 4 sièges), DILT (25% et 3 sièges), DLH/DAE/DU (24% et 2 sièges).

Dans d'autres directions le SUPAP fait une entrée remarquée : DFPE (18% et 3 sièges), DVD, DSP, DRH/DFA/DSIN...

Il reste des secteurs à développer, DCPA (seule direction sans liste SUPAP), DPE (2%)...

Hormis à la Ville de Paris, le SUPAP-FSU a eu d'excellents résultats dans les administrations annexes :

Amplification de la 1<sup>ère</sup> place au titre 4 à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), premier syndicat à Paris Habitat avec un doublement des voix, accès au CST du CASVP (Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris).

En revanche il n'y pas eu de liste présentée à Paris-Musées ou encore au Crédit Municipal de Paris où nous étions pourtant le 1<sup>er</sup> syndicat, et une absence des Caisse des écoles hormis celle du 17<sup>e</sup> arrondissement.

**Organisation et structuration du syndicat, des faiblesses, des avancées**

Le nombre d'adhérent.es poursuit sa hausse régulière. Le syndicat bénéficie d'un temps syndical doublé et doit intégrer prochainement de nouveaux locaux plus vastes.

Le syndicat a essayé de mieux s'organiser / se structurer.

Le Conseil a décidé d'une réunion hebdomadaire d'organisation qui permet de discuter / gérer plus collectivement les questions qui se posent entre 2 conseils mensuels.

Des comptes-rendus du Conseil et de ses décisions sont désormais systématiquement rédigés.

Le Conseil a commencé à mettre en œuvre des règles communes qui n'existaient pas encore, des règles indispensables à un fonctionnement serein (trésorerie, demande de CTS, accompagnement juridique de collègues...).

La formation syndicale a été relancée (prévention des VSS, CAP, CST, FS-SSCT, Formation accueil dans des nouvelles sections ou des sections qui voient adhérer des groupes venant d'autres OS, statut parisien (en projet), conférences avec des intervenant.es extérieur.es...).

De nouveaux cadres transversaux au syndicat se sont mis en place permettant un travail thématique commun entre camarades de sections/directions différentes (Collectif féministe, Collectif administratif, Collectif CAP et Collectif SST à formaliser...).

Des décharges ont été accordées pour renforcer des tâches centrales alors que le syndicat se développe (gestion du temps syndical, trésorerie...). Des besoins existent encore. Il s'agit de renforcer/constituer des binômes/des équipes.

**Pour mieux nous connaître et agir ensemble, notre assemblée générale sera l'occasion pour chaque section de présenter, à toutes et tous, son propre rapport d'activité oral ou écrit.**